



L'ATELIER DE CONSTRUCTION

Pour les membres du club, la salle est ouverte le mardi après-midi de 14h30 à 17h30. On peut aussi prendre rendez-vous avec un instructeur pour utiliser l'une des machines du club.

Le matériel à la disposition des membres du CAC est le suivant :

- imprimante 3D
- fil chaud
- fraiseuse
- découpe vinyle
- prochainement le moulage sous vide sera possible.

Les outils de coupe et l'entretien des machines sont à la charge du club, mais les fournitures ne sont pas comprises (bois, résine, colle, etc.).

Il est impératif de suivre les consignes de sécurité affichées sur chaque machine.

Le règlement intérieur propre à la salle est affiché. Il est important de le consulter et de le respecter.